

# LA PROCÉDURE D'ASILE EN BELGIQUE

GUIDE D'ANIMATION



## CULTURES&SANTÉ ASBL

---

RÉALISATION : Cultures&Santé en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique

GRAPHISME : Daniel Noguero

ÉDITEUR RESPONSABLE

Denis Mannaerts

Rue d'Anderlecht 148

1000 Bruxelles

Éducation permanente 2017

D/2017/4825/4

*Dans ce guide, lorsqu'il se réfère à des personnes, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

Ce guide et l'outil peuvent être téléchargés sur notre site

[www.cultures-sante.be](http://www.cultures-sante.be)

L'outil peut être commandé gratuitement auprès de notre centre de documentation

[cdoc@cultures-sante.be](mailto:cdoc@cultures-sante.be)

+32 (0)2 558 88 11



# LA PROCÉDURE D'ASILE EN BELGIQUE

---

GUIDE D'ANIMATION



# TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'OUTIL	6
-------------------------	---

---

PRÉAMBULE À L'ANIMATION	9
-------------------------	---

---

LA PROCÉDURE D'ASILE EN BELGIQUE	12
----------------------------------	----

---

ÉTAPE ① LES REPRÉSENTATIONS ET CONNAISSANCES AUTOUR DE LA PROCÉDURE D'ASILE .....	p.12
---	------

ÉTAPE ② L'ARRIVÉE ET LES NOTIONS-CLÉS .....	p.14
--	------

ÉTAPE ③ LES INSTANCES D'ASILE : OFFICE DES ÉTRANGERS ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET AUX APATRIDES .....	p.17
--	------

ÉTAPE ④ L'INTRODUCTION DE LA DEMANDE À L'OFFICE DES ÉTRANGERS.....	p.19
---	------

ÉTAPE ⑤ LES ÉTAPES INTERMÉDIAIRES.....	p.22
---	------

ÉTAPE ⑥ L'AUDITION AU COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET AUX APATRIDES.....	p.25
--	------

ÉTAPE ⑦ LA DÉCISION DU CGRA.....	p.28
-------------------------------------	------

ÉTAPE ⑧ LES RECOURS .....	p.31
------------------------------	------

ÉVALUATION

33

---

POUR ALLER PLUS LOIN...

34

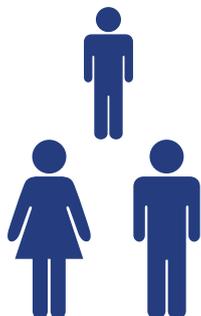
---

# PRÉSENTATION DE L'OUTIL

## Objectifs et publics cibles



L'outil *La procédure d'asile* en Belgique vise une meilleure compréhension de la procédure d'asile en Belgique, par l'identification des institutions et des acteurs qui y sont liés, ainsi que par la connaissance des étapes qui la composent.



Élaboré pour une utilisation en groupe, il s'adresse aux personnes concernées par la procédure d'asile et aux acteurs intervenant auprès de ces personnes. L'outil concerne également plus globalement le grand public, dans une logique de sensibilisation et d'éducation permanente. L'accessibilité aux personnes ne maîtrisant pas le français ou la langue écrite a été prise en compte dans sa conception.

## Description et contenu

I - Séance au centre d'accueil Croix-Rouge d'Ans, en présence d'un formateur-interprète.  
Séance au centre d'accueil Petit-Château Fedasil de Bruxelles, en présence de formateurs et d'un interprète.  
Expérimentation dans le cadre d'une journée de formation des collaborateurs référents sensibilisation Croix-Rouge.  
Animation auprès de l'équipe de Cultures&Santé.

Afin d'adapter au mieux l'outil, les pictogrammes et pistes d'animation ont été expérimentés<sup>1</sup> auprès de collaborateurs exerçant en centres d'accueil Croix-Rouge et de groupes de demandeurs d'asile francophones et non francophones. L'outil a été finalisé en partenariat avec le département accueil des demandeurs d'asile de la Croix-Rouge de Belgique.

Le **guide d'animation** que vous parcourez se veut un support pour les personnes qui animent des rencontres sur le thème de la procédure d'asile avec un groupe. Il est complémentaire du **guide d'accompagnement**, qui apporte des repères théoriques et présente les instances et le déroulement de la procédure d'asile.



L'affiche permet de visualiser l'ensemble de la procédure d'asile.

Un **document individuel** à remettre aux participants reprend le schéma de la procédure d'asile (à télécharger sur le site de Cultures&Santé).

Le **support d'animation** permet une présentation évolutive de la procédure d'asile : il s'agit de visuels à accrocher progressivement sur une bâche souple plastifiée.

La procédure d'asile y est présentée en 5 temps, à savoir :

- l'arrivée ;
- l'introduction de la demande d'asile à l'Office des étrangers ;
- les étapes intermédiaires ;
- l'audition au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) ;
- la décision et les recours.

**38 cartes** composent le schéma de la procédure d'asile. Elles illustrent, sous forme de pictogrammes :

- les instances d'asile ;
- les démarches ou documents associés à chacune des étapes ;
- les acteurs-clés ;
- les décisions ;
- les instances de recours ;
- des informations temporelles ou géographiques.



Dans le guide d'animation, le visuel « main » indique à l'animateur qu'il doit placer les cartes sur le schéma.

Les différentes étapes de la procédure d'asile et les visuels associés répondent au même code couleur, facilitant leur placement sur le schéma.

Voici la liste de l'ensemble des cartes et leur répartition sur le schéma représentant la procédure d'asile :

- **Arrivée** : carte de la Belgique avec frontières, arrivée et demandeur d'asile, mineurs étrangers non accompagnés (MENA -18 ans) et tuteur, centre fermé ;
- **Office des étrangers** : sablier 8 jours, Office des étrangers, photographie, prise d'empreintes digitales, drapeau de l'Union européenne-Schengen-Dublin, décision négative, instance de recours, interview de l'Office des étrangers, adresse de domiciliation, questionnaire, documents personnels et preuves du demandeur d'asile, interprète, dossier du demandeur ;
- **Étapes intermédiaires** : Fedasil, radiographie des poumons, centre d'accueil, commune et carte orange, sablier, dossier du demandeur d'asile, avocat et service social (préparation de l'audition), convocation ;
- **Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA)** : dossier du demandeur d'asile, CGRA, audition au CGRA, avocat, interprète, sablier ;
- **Décision et instances de recours** : décision positive, carte A ou B, décision négative, retrait de la carte orange, instance de recours.

## REPÈRES POUR L'ANIMATEUR CONCERNANT CERTAINS VISUELS



### Sablier

Le sablier illustre un délai à respecter mais aussi le temps qui passe, l'attente.



### « Europe-Schengen-Dublin »

Ce visuel permet d'aborder la question du pays d'entrée dans l'Espace Schengen, la détermination de l'État responsable et l'application du règlement Dublin.



### Fedasil

Ce visuel représente le service Dispatching de Fedasil. Il permet également de présenter le rôle de l'agence Fedasil dans l'application de la loi accueil de 2007.

### Cartes multiples

Certains visuels apparaissent plusieurs fois sur le schéma, ce qui explique que plusieurs cartes soient présentes en double. Il s'agit des cartes sablier, avocat, interprète, croix de refus et tribunal. Le dossier du demandeur d'asile est présent trois fois, illustrant le fait que le dossier « évolue » entre l'Office des étrangers et le CGRA.

# PRÉAMBULE À L'ANIMATION

## Une utilisation accompagnée de l'outil



En amont de l'animation, nous conseillons à l'animateur de s'appropriier les informations développées dans le **guide d'accompagnement**.

Le **guide d'animation** permet à l'animateur de préparer son intervention et d'utiliser au mieux le support évolutif (bâche avec éléments détachables).

L'animateur peut s'appuyer sur les apports théoriques du guide d'accompagnement en se référant aux chapitres ou pages indiqués, tout au long de l'animation.



Les pistes proposées permettent une **animation participative** durant laquelle les participants sont conviés à s'exprimer. Elles ont pour objectif de questionner les représentations des participants, de valoriser et d'enrichir leurs connaissances concernant la procédure d'asile. Le groupe est considéré comme porteur de savoirs et d'expériences à mettre en lumière durant l'animation. À l'animateur de soutenir la parole des participants, d'interroger, de compléter et d'approfondir les informations afin que chacun ait, au final, une meilleure connaissance de la procédure d'asile en Belgique.



Nous suggérons à l'animateur de s'appuyer à chaque étape sur les questions proposées et les idées de thèmes d'échanges à aborder.

## Au cœur d'un sujet d'actualité, des histoires de vie à prendre en compte...

Il pourra être difficile de répondre à toutes les questions soulevées par l'animation autour de la procédure d'asile et de prendre en compte toutes les situations individuelles dans le cas d'animations auprès de demandeurs d'asile.

Il convient également de souligner que la thématique abordée n'est pas un sujet facile, même si les personnes ne sont pas directement concernées par la demande d'asile... Tout au long de l'animation, l'intervenant devra être attentif aux émotions et réactions que peuvent susciter les échanges.



Dans le cadre d'animations en direction de demandeurs d'asile, on peut également souligner des différences de ressentis selon que les personnes soient récemment « engagées » dans une demande d'asile ou depuis plusieurs mois déjà.

De manière générale, l'animateur veillera à prendre en compte les **attentes et connaissances des participants**, ainsi que les **spécificités du groupe** auquel il s'adresse (professionnels, grand public, demandeurs d'asile, langue, âge...).

## Pistes d'animations de l'outil

Nous proposons une utilisation de l'outil en 8 étapes, qui se concluront par un temps d'évaluation :

- 1 **Les représentations et connaissances autour de la procédure d'asile**
- 2 **L'arrivée et les notions-clés**
- 3 **Les instances d'asile : Office des étrangers et Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides**
- 4 **L'introduction de la demande à l'Office des étrangers**
- 5 **Les étapes intermédiaires**
- 6 **L'audition au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides**
- 7 **La décision**
- 8 **Les recours**



Nous suggérons d'organiser une animation d'une durée de 2h pour aborder l'ensemble de ces étapes.

Nous invitons l'animateur à organiser de nouveaux temps d'animation pour approfondir certaines questions ou introduire d'autres thématiques.



Afin que les échanges soient porteurs, nous recommandons une utilisation dans un groupe de maximum 12 personnes.

## Pour aller plus loin...



Vous trouverez à côté de ce pictogramme des idées de thèmes complémentaires pouvant être développés à chaque étape.

La dernière partie de ce guide d'animation présente une liste non exhaustive d'outils et ressources sur lesquels l'animateur peut s'appuyer (ouvrages, études, outils, supports audio-visuels...) en complément des ressources citées dans le guide d'accompagnement. Ces supports pourront permettre à l'animateur :

- d'approfondir ses connaissances et de mieux prendre en compte le vécu des demandeurs d'asile ;
- de poursuivre les échanges autour de la thématique de la procédure d'asile et des réfugiés avec le groupe ;
- d'orienter vers les ressources sociales et juridiques adéquates existantes, si besoin.

# LA PROCÉDURE D'ASILE EN BELGIQUE

Pour commencer, l'animateur précise au groupe les objectifs visés par l'animation puis présente la dynamique participative proposée, alternant participation du groupe et interventions de l'animateur. Il énonce le déroulement général de l'animation, c'est-à-dire, l'approche chronologique de la procédure d'asile, illustrée par l'ensemble des démarches et acteurs associés.

## Étape ①

### Les représentations et connaissances autour de la procédure d'asile

#### OBJECTIFS

- Partager ses connaissances, ses ressentis et questionnements concernant la procédure d'asile.
- Permettre à l'animateur de prendre connaissance des savoirs du groupe, de sonder les attentes et d'adapter, le cas échéant, son animation.

#### DURÉE

15 minutes

#### MATÉRIEL

Tableau ou paperboard, marqueurs de couleur

- L'animateur propose aux participants de s'exprimer afin de savoir ce qu'évoque pour eux la procédure d'asile.
- Il écrit « Procédure d'asile » sur le tableau et pose une question générale : *À quoi pensez-vous quand on parle de procédure d'asile ?*
- L'animateur laisse les participants s'exprimer spontanément et écrit les éléments évoqués en les réunissant par thèmes.

L'animateur conclut en pointant les différents thèmes qui sont ressortis des échanges.

Il est possible que des thèmes particuliers ou des questionnements partagés par l'ensemble du groupe ressortent de cette animation. L'animateur note les questions. Il peut alors :

- proposer au groupe d'y revenir par la suite, au regard du déroulement de l'animation autour de la procédure d'asile ;
- prévoir de garder un temps en fin d'animation ;
- orienter son animation sur ces sujets d'intérêt collectif ;
- proposer d'organiser un autre temps d'animation dédié aux thèmes exprimés.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

L'animateur peut relancer les échanges en posant de nouvelles questions si les idées s'épuisent rapidement :

- *Comment se passe la procédure d'asile ?*
- *Pour quelles raisons peut-on demander l'asile ?*
- *Qui est concerné par la demande d'asile ?*

### Catégoriser les réponses

Par exemple, ce qui relève des instances d'asile et lieux-clés de la procédure, des motifs de protection, des centres d'accueil, du parcours, des rendez-vous, des auditions, des démarches administratives, ou encore ce qui relève des ressentis, des émotions, de la vie quotidienne, des statuts de séjour...



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### Migrations

L'animateur peut aborder, à cette étape, la question des migrations dans le monde, de la migration en Belgique, des politiques migratoires européennes et belges.

### Statuts de séjour

Afin de mieux comprendre la spécificité du statut de réfugié, l'animateur peut également travailler avec le groupe sur les différents statuts de séjour possibles : regroupement familial, visa étudiant, raisons médicales, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire...

> La mallette pédagogique *Statuts de séjour et migrations* de Lire et Écrire s'appuie sur des cas concrets, notamment pour mieux comprendre les différents statuts ainsi que les procédures à suivre pour obtenir un permis de séjour.

## Étape ②

# L'arrivée et les notions-clés

### OBJECTIFS

- Prendre connaissance des notions-clés concernant le droit d'asile.
- Échanger sur la procédure d'asile en Belgique, depuis l'arrivée sur le territoire.

### DURÉE

15 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur sélectionne les 4 cartes vertes associées à l'arrivée : le visuel *Arrivée*, *carte de la Belgique*, *MENA* et *tuteur et centre fermé*.

●  
●  
● L'animateur explique au groupe que c'est le « cadre » dans lequel s'inscrit la procédure d'asile et les personnes concernées par la demande d'asile qui vont être abordés.

●  
● À partir des informations exprimées précédemment et des regroupements thématiques qui ont ponctué la première étape, l'animateur interroge à nouveau le groupe dans l'idée d'introduire les notions-clés concernant :

- • la protection internationale ;
- • les motifs de protection ;
- • les différents types de demandes et les demandeurs d'asile.

●  
● Si cela n'a pas été évoqué, l'animateur pose des questions qui vont permettre de parler des Mineurs étrangers non accompagnés (MENA) et de la détention des demandeurs d'asile en centre fermé.



L'animateur positionne les visuels concernant le parcours et l'**arrivée du demandeur d'asile**, à savoir la **carte de la Belgique** avec l'idée de frontières à passer. Il place également le demandeur d'asile mineur **MENA** et le **tuteur**, ainsi que le **centre fermé**.



### Entre le départ et l'arrivée, le trajet...

Le « parcours » migratoire n'est pas pris en compte dans l'étude de la demande d'asile et n'influence pas la décision. C'est au regard des motifs de protection de la Convention de Genève et à ceux définis pour l'octroi de la protection subsidiaire que seront étudiées les demandes d'asile.

L'exil et le trajet entre le pays fui et le pays d'accueil restent néanmoins à considérer à la hauteur des traumatismes qu'ils peuvent entraîner.



### QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Quand et comment peut-on demander l'asile ?*
- *Quels motifs permettent de demander l'asile ? Quelles craintes sont prises en compte ?*
- *Qu'est-ce qu'un réfugié ? Que signifie être réfugié ?*
- *Connaissez-vous la protection subsidiaire ? Sur quels critères repose l'octroi de la protection subsidiaire ?*
- *Qu'est-ce qu'une demande d'asile ?*

#### **Pour aborder la question des demandeurs d'asile mineurs non accompagnés (MENA) et des centres fermés**

- *Qui sont les demandeurs d'asile ? (âge, profil, personnes seules, familles...)*
- *Comment les demandeurs d'asile arrivent-ils en Belgique ?*



### LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.14-15 ..... Convention de Genève

p.15-18..... Motifs de protection

p.14-15, 19, 54-55 ..... Statut de réfugié

p.18, 19, 55 ..... Protection subsidiaire

p.20-23..... Demandes d'asile (sur le territoire, à la frontière)

p.21, 28-29 ..... Centres fermés

p.22 ..... MENA

## POUR ALLER PLUS LOIN...

---

### **Les motifs de protection**

L'animateur peut présenter aux participants des récits ou cas concrets illustrant des situations. Le groupe en discute et détermine si les motifs évoqués entrent dans la Convention de Genève (statut de réfugié) ou s'ils répondent aux critères définis pour l'octroi de la protection subsidiaire.

> Les animateurs peuvent s'appuyer sur la brochure du CIRÉ *Qu'est-ce qu'un réfugié ?* pour trouver des exemples.



### **Les centres fermés**

L'animateur peut aborder la question de la détention en centre fermé, notamment concernant la mise en détention dès l'arrivée sur le territoire belge ou à l'issue d'une demande d'asile non prise en compte ou déboutée ; l'impact de la détention sur le déroulement de la procédure d'asile ; la détention d'adultes, mais aussi de familles.

### **Les mineurs étrangers non accompagnés**

L'animateur peut approfondir avec le groupe les spécificités liées à la procédure d'asile des MENA (accompagnement du tuteur, centres d'observation et d'orientation, centres d'accueil, procédure accélérée...).



Les étapes 3 à 6 amènent les participants dans la présentation du déroulement concret de la procédure d'asile, dans sa chronologie, de l'introduction de la demande d'asile à l'audition au CGRA.

Après avoir positionné et expliqué les instances d'asile principales, seront détaillés le déroulement, les démarches et les personnes ressources présentes à chaque étape.

## Étape 3

# Les instances d'asile : Office des étrangers et Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides



### OBJECTIFS

- Identifier les deux instances d'asile en charge du traitement des demandes d'asile.

### DURÉE

15 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur sélectionne les 2 cartes nommant les instances d'asile : *Office des étrangers* et *Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides*

Les participants vont maintenant identifier les instances d'asile en charge du traitement des demandes d'asile, ainsi que leurs rôles et leurs compétences respectives.

L'Office des étrangers et le CGRA auront peut-être déjà été évoqués précédemment. Si ce n'est pas le cas, l'animateur interroge le groupe pour savoir quelles sont les principales instances de la procédure d'asile en Belgique. C'est ensuite le rôle de ces instances dans la procédure d'asile qui est questionné et l'ordre dans lequel les demandeurs d'asile seront amenés à s'y rendre.



L'animateur positionne le visuel de l'**Office des étrangers** et complète les informations autour de son rôle et de ses compétences dans la procédure d'asile. Il fait de même avec le **Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides**.

## Carte Fedasil

L'agence Fedasil n'intervient ni dans l'enregistrement ni dans la décision apportée à la demande d'asile, c'est pourquoi l'animateur ne sélectionne pas la carte à cette étape.

Fedasil peut néanmoins être évoquée par les participants. Nous proposons à cette étape de présenter son rôle de coordination autour du droit à l'aide matérielle, c'est-à-dire son rôle dans l'application de la loi accueil.

Les missions de Fedasil relevant de la gestion de centres d'accueil et de l'organisation des examens médicaux seront abordées plus tard.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Quelles sont les instances qui vont traiter directement la demande d'asile ?*
- *Comment fonctionnent-elles ? Qui les dirige ?*
- *Quelles sont les missions et compétences de ces instances dans la procédure d'asile ?*
- *Où les demandeurs d'asile doivent-ils s'adresser pour introduire leur demande d'asile ?*



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.25-29 .....	Office des étrangers
p.29-30 .....	Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides
p.34-35 .....	Fedasil

## Étape 4

# L'introduction de la demande à l'Office des étrangers

### OBJECTIFS

- Prendre connaissance des démarches associées à l'Office des étrangers : introduction de la demande et interview.

### DURÉE

20 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur prend les 12 cartes rouges concernant l'Office des étrangers.

Il sélectionne les 8 cartes suivantes : *appareil photo, empreintes, Schengen/Dublin, documents personnels et d'identité, questionnaire, adresse de domiciliation, interprète, interview.*

Il réserve les 4 cartes restantes : *sablier 8 jours, dossier du demandeur d'asile, croix de refus et tribunal.*

Nous proposons à cette étape de travailler sur les démarches et acteurs qui se présentent aux demandeurs d'asile à l'Office des étrangers.

Selon le nombre de personnes présentes, l'animateur peut poser les 8 cartes sur une table, les répartir entre les participants (éventuellement une carte pour deux personnes) ou les montrer une à une au groupe.

L'animateur invite le groupe à s'exprimer sur les visuels en expliquant ce qu'ils représentent.



Il guide les échanges et fait le lien entre les cartes, qu'il positionne progressivement sur le support.

Une fois toutes les cartes abordées, l'animateur reprend l'ensemble des démarches liées à l'introduction de la demande d'asile, en commençant par expliquer l'obligation pour le demandeur de se rendre à l'Office des étrangers dans les huit jours qui suivent son arrivée sur le territoire (**sablier 8 jours**).

L'animateur développe les informations relatives à chaque visuel et apporte les précisions qui n'auront pas été abordées concernant :

- l'identification du demandeur d'asile (**photographie, empreintes**) et le règlement **Dublin** ;
- l'interview à l'Office des étrangers : les **documents personnels et d'identité**, l'adresse de **domiciliation**, le choix de la langue et la possibilité d'avoir un **interprète**, le **questionnaire** et les **professionnels** présents.



La demande d'asile est introduite, le **dossier du demandeur d'asile** est créé.

L'animateur garde la croix de refus et le tribunal pour l'étape **7**.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que représente cette carte ?*
- *À quoi cela correspond-il ?*
- *Voyez-vous des liens avec une autre carte ?*

### Plus concrètement

- *Qui détermine le pays responsable de la demande d'asile ?*
- *Dans quelle langue se déroule la procédure d'asile ?*
- *Comment se passe l'interview à l'Office des étrangers ? Qui est présent ?*
- *Sur quels sujets portent les échanges lors de l'interview ?*
- *Les demandeurs d'asile ont-ils des documents à remettre ou à compléter ?*
- *Le demandeur d'asile peut-il déjà apporter des preuves ?*

### Les liens à tisser entre les cartes

- *Liens entre la photographie, la prise d'empreintes et le règlement Dublin.*
- *Liens entre l'interview, la procédure à l'Office des étrangers (questionnaire, adresse de domiciliation), les documents et les personnes présentes (agent de l'Office des étrangers, interprète).*

## Informations complémentaires

Les demandeurs d'asile sont libres de sortir de la procédure d'asile à tout moment ; ils ne sont pas engagés dans une procédure qu'ils devraient obligatoirement poursuivre jusqu'à la fin.

La demande d'asile ne peut être introduite que sur le territoire du pays d'accueil, c'est-à-dire seulement à l'arrivée en Belgique.



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.26-27, 42.....	Règlement Dublin et État responsable de la demande d'asile
p.40-41, 41-42 .....	Arrivée et identification des demandeurs d'asile
p.42-44 .....	Enregistrement de la demande
p.44-45.....	Interview, questionnaire, dossier



## POUR ALLER PLUS LOIN...

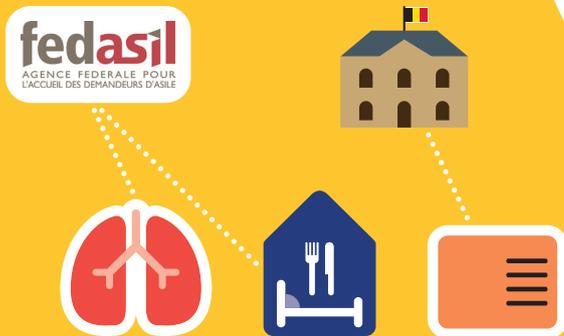
---

### Politiques migratoires européennes

L'animateur peut poser une réflexion avec le groupe sur la législation mise en place à l'échelle européenne concernant les réfugiés ou encore les politiques migratoires appliquées par les différents pays.

## Étape 5

# Les étapes intermédiaires



### OBJECTIFS

- Identifier les autres acteurs de la procédure d'asile, à savoir Fedasil (dispatching), la commune et les centres d'accueil.
- Prendre connaissance des démarches associées, à savoir l'octroi d'un titre de séjour temporaire, l'ouverture du droit à l'aide matérielle et la préparation de l'audition.

### DURÉE

20 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur prend les 10 cartes jaunes relatives aux étapes intermédiaires.

Il sélectionne les 8 cartes suivantes : *Fedasil*, *radiographie des poumons*, *centre d'accueil*, *commune*, *carte orange*, *dossier*, *avocat*, *service social*.

Il réserve les 2 cartes restantes : *sablier* et *convocation du CGRA*.

.....

Animateur et participants s'intéressent à présent aux acteurs et démarches associés aux étapes dites « intermédiaires », entre l'introduction de la demande à l'Office des étrangers et l'audition au CGRA.

Selon le nombre de personnes présentes, l'animateur peut poser les 8 cartes sur une table, les répartir entre les participants (éventuellement une carte pour deux personnes) ou les montrer une à une au groupe.

L'animateur invite le groupe à s'exprimer sur les visuels en expliquant ce qu'ils représentent.



Il guide les échanges et fait le lien entre les cartes, qu'il positionne progressivement sur le support.

### Carte Fedasil



Le visuel représente le service Dispatching de Fedasil, qui permet d'évoquer la réalisation des examens médicaux (dépistage de la tuberculose) et l'ouverture des droits à l'aide matérielle, notamment l'attribution des places d'accueil aux demandeurs d'asile.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que représente cette carte ?*
- *À quoi cela correspond-il ?*
- *Voyez-vous des liens avec une autre carte ?*

### Plus concrètement

- *Que fait-on au service Dispatching de Fedasil ?*
- *Pourquoi doit-on faire des examens médicaux ?*
- *À quoi correspond l'aide matérielle ?*
- *Quels droits ouvre l'introduction de la demande ?*
- *Sur qui les demandeurs d'asile peuvent-ils s'appuyer durant leur procédure d'asile ?*
- *Quel hébergement est proposé aux demandeurs d'asile ?*
- *Dans quelle commune doit-on se rendre ?*
- *Quelle est la durée de validité de la carte orange ?*
- *Pourquoi faut-il préparer son audition ?*
- *Qu'est-il attendu du demandeur d'asile durant l'audition ?*

### Les liens à tisser entre les cartes

- *Liens entre Fedasil, la radiographie des poumons, le centre d'accueil.*
- *Liens entre la commune et la carte orange.*
- *Liens entre le dossier du demandeur d'asile, le service social et l'avocat (préparation de l'audition).*

Une fois toutes les cartes abordées, l'animateur reprend l'ensemble des démarches liées aux étapes intermédiaires et développe les explications concernant :

- le service Dispatching de **Fedasil**, avec la **radiographie des poumons**, l'ouverture de l'aide matérielle et l'attribution d'une **place d'accueil** ;
- l'obtention du titre de séjour temporaire à la **commune (carte orange)**.



L'animateur positionne le **sablier** et souligne la question du temps, de l'attente et de l'impact sur les personnes concernées par la demande d'asile.

L'animateur développe alors la préparation de l'audition à venir au CGRA, en précisant les objectifs de cette démarche (consolidation du **dossier**, structuration du récit) et les professionnels ressources présents pour soutenir le demandeur d'asile (**travailleur social, avocat**).

Il termine en posant sur le schéma la **convocation** du CGRA.



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.47 .....	Examens médicaux
p.34-35, 47 .....	Fedasil (Dispatching)
p.35 .....	Aide matérielle
p.38 .....	Structures d'hébergement
p.39, 48 .....	Service population-étrangers des communes
p.39, 48 .....	Titre de séjour temporaire
p.36-37, 49-50 .....	Préparation de l'audition et professionnels ressources



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### Les structures d'hébergement

L'animateur peut approfondir ce thème en abordant les différents types d'hébergement (collectif, individuel), les partenaires en charge des centres d'accueil (Fedasil, Croix-Rouge, Rode Kruis, mutualités socialistes, Samusocial), les professionnels qui y travaillent ou encore la vie en centre d'accueil.

## Étape 6

# L'audition au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides



CGRA

Commissariat  
général aux réfugiés  
et aux apatrides



### OBJECTIFS

- Cerner les enjeux liés à l'audition au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA).
- Prendre connaissance du déroulement de l'audition et permettre aux demandeurs d'asile de se préparer à l'audition.



### DURÉE

20 minutes



### MATÉRIEL

L'animateur sélectionne les 5 cartes bleu clair représentant les démarches associées au CGRA : *dossier du demandeur d'asile, audition, avocat, interprète, sablier*.

Il s'agit maintenant d'évoquer l'audition au CGRA, annoncée par la convocation.

L'animateur présente les cartes illustrant l'audition au CGRA en les posant sur une table, en les distribuant aux participants ou en les présentant une à une. Il invite le groupe à s'exprimer sur les visuels en expliquant ce qu'ils représentent.



L'animateur guide les échanges et fait le lien entre les cartes, qu'il positionne progressivement sur le support.

L'animateur reprend l'ensemble des informations concernant l'audition au CGRA et développe les explications concernant :

- le **dossier final** du demandeur d'asile, qui a pu être enrichi depuis l'introduction de la demande à l'Office des étrangers, lors de la préparation de l'audition ;
- le déroulement de l'**audition au CGRA**, les modalités pratiques et les droits du demandeur d'asile, notamment son droit de demander à suspendre l'audition ;
- les professionnels présents (**avocat** et **interprète**) et leur rôle. L'animateur évoque également la « personne de confiance » qui peut accompagner le demandeur d'asile.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que représente cette carte ?*
- *À quoi cela correspond-il ?*
- *Voyez-vous des liens avec une autre carte ?*
- *Que savez-vous de l'audition ?*
- *Comment se déroule l'audition ?*
- *Qui est présent ? Quel rôle ont les personnes présentes ?*
- *Que doivent expliquer les personnes en demande d'asile ?*
- *Que se passe-t-il après l'audition ?*



Dans le cas d'animation en direction de demandeurs d'asile, l'animateur peut solliciter les personnes ayant déjà été reçues en audition au CGRA pour partager leur expérience (déroulement, questions posées, intervention de l'avocat...).

L'animateur peut évoquer les difficultés et les émotions que peut susciter l'audition puisqu'il s'agit en effet pour le demandeur d'asile d'exprimer, de justifier et d'illustrer de manière structurée les motifs qui l'ont contraint à demander l'asile.

Suite à l'audition au CGRA, le demandeur d'asile doit attendre la réponse du CGRA. L'animateur donne des informations concernant cette attente, la possibilité d'être convoqué à nouveau, les différences qui existent dans le traitement des dossiers, selon les situations.



L'animateur positionne le **sablier**.



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.51-53 ..... L'audition



## POUR ALLER PLUS LOIN...

---

L'animateur peut présenter l'aménagement des locaux du CGRA dans lesquels se déroulent les auditions pour familiariser les personnes avec les lieux (description, photos...).

- > L'animateur peut s'appuyer sur le guide de présentation de la charte de l'audition édité par le CGRA.
- > Le parcours pédagogique *L'asile pas à pas* de l'asbl Convivial aborde concrètement la manière dont l'audition se déroule.

Les étapes 7 et 8 de l'animation sur la procédure d'asile portent sur la décision du CGRA et les recours possibles suite à une demande d'asile déboutée.

## Étape 7

# La décision du CGRA

### OBJECTIFS

- Prendre connaissance des décisions possibles du CGRA et de leur l'impact sur le statut de séjour des personnes en demande d'asile (titres de séjour).

### DURÉE

15 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur sélectionne les 4 cartes bleu marine illustrant la décision du CGRA et les titres de séjour associés : *décision positive*, *croix de refus*, *carte A/B*, *fin de la carte orange*.

En plus de celles-ci, il reprend la *croix de refus* rouge.

Après avoir explicité l'audition et communiqué sur le délai d'attente de la réponse, il s'agit maintenant d'aborder les décisions prises par le CGRA concernant les demandes d'asile.

#### Décision positive



L'animateur positionne le visuel d'une **décision positive**.

Il rappelle les 2 formes de protection internationale possibles (évoquées en début d'animation), à savoir le statut de réfugié et celui de bénéficiaire de la protection subsidiaire.

L'animateur questionne le groupe afin d'échanger sur les titres de séjour qui s'appliquent selon que la personne soit reconnue réfugiée ou bénéficie de la

protection subsidiaire. Le groupe peut également s'exprimer autour des spécificités liées à chaque titre de séjour (carte A/B).



La **carte A/B** est placée sur le schéma.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

Quelles différences le statut de réfugié et l'octroi d'une protection subsidiaire présentent-ils...

- en terme de droit de séjour (durée de séjour, permis de travail) ?
- en terme de démarches administratives (délivrance des documents d'état civil) ?



Il pourra également expliquer les démarches qui attendent maintenant la personne protégée, à commencer par la fin de l'accueil en centre à préparer, l'installation autonome sur le territoire belge (logement, démarches administratives...).

### Décision négative



L'animateur positionne le visuel d'une **décision négative** du CGRA.

Le groupe est questionné sur les conséquences d'une réponse négative.

L'animateur explique que la procédure d'asile prend fin, entraînant une expiration du titre de séjour temporaire et un ordre de quitter le territoire pour la personne déboutée de la demande d'asile.



Il positionne la **carte orange barrée**.

L'animateur peut demander aux participants à quel(s) autre(s) moment(s) la procédure d'asile peut être refusée ou stoppée. Il aborde alors les complications et freins de la procédure d'asile des demandeurs d'asile dits « Dublin », dont la prise en considération de la demande par la Belgique peut être refusée.



L'animateur positionne la deuxième carte illustrant une **décision négative**, à l'issue de la détermination de l'État responsable par la Belgique.



## QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que se passe-t-il pour le demandeur d'asile quand la demande d'asile est refusée ?*
- *À quel autre moment la demandé d'asile peut-elle être stoppée ?*



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.54-55 .....	Décision positive et protection accordée
p.56 .....	Demandes d'asiles déboutées et conséquences
p.27 .....	Règlement Dublin

## Étape 8

# Les recours

### OBJECTIFS

- Prendre connaissance des recours possibles suite à une réponse négative.

### DURÉE

10 minutes

### MATÉRIEL

L'animateur prend les 2 cartes représentant les instances d'asile (*tribunal*).

• Cette dernière étape vise à présenter les instances de recours existantes et esquisser les différentes modalités de recours.

• L'animateur interroge le groupe sur les solutions se présentant aux demandeurs d'asile pour s'opposer à une décision négative. Il anime les échanges autour des instances de recours (le Conseil du contentieux des étrangers et le Conseil d'État).



Les 2 tribunaux sont positionnés à côté des décisions négatives évoquées précédemment.

• L'animateur peut également expliquer la possibilité d'un recours auprès de la chambre du conseil pour s'opposer à une décision de détention.

Les participants sont ensuite invités à s'exprimer sur l'accompagnement des demandeurs d'asile dans les recours qu'ils peuvent introduire, mais aussi sur les différentes formes de recours existant.



### QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que peuvent faire les demandeurs d'asile qui auront reçu une décision défavorable de l'Office des étrangers ou du CGRA ?*
- *Quelles sont les différentes instances de recours en Belgique ?*
- *Qui peut accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches juridiques ?*
- *Quels sont les différences dans les recours existant et leurs spécificités ?*



## LES INFORMATIONS À RETROUVER DANS LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

p.57.....	Recours
p.32, 58.....	Conseil du contentieux des étrangers et recours
p.33, 59.....	Conseil d'État et recours
p.31.....	Chambre du conseil



## POUR ALLER PLUS LOIN...

---

### **Demandes multiples**

L'animateur peut aborder la possibilité d'introduire une nouvelle demande d'asile à l'issue d'une demande d'asile déboutée.

### **Le retour volontaire**

L'animateur peut présenter les programmes d'aide au retour des demandeurs d'asile déboutés.

> Les informations concernant le programme Retour volontaire sont disponibles sur le site Internet dédié ([retourvolontaire.be](http://retourvolontaire.be)).

# ÉVALUATION

## Ressentis et perspectives

### OBJECTIFS

- Exprimer ses ressentis et ses acquis.
- Poser des questions qui n'auraient pas été abordées.
- Envisager des perspectives en groupe.

### DURÉE

10 minutes

- L'animation se termine, place à l'évaluation. Ce temps présente l'intérêt de prendre un peu de recul et de pouvoir **recueillir le ressenti du groupe** suite aux échanges et aux informations exprimées par les participants et l'animateur ainsi que de sonder les acquis.
- L'animateur peut également profiter de ce temps pour répondre aux **questions pointées en début de séance** et qui n'auraient pas été abordées.

Enfin, selon le contexte d'animation, ce temps permettra de définir avec le groupe la possibilité de **poursuivre les échanges et la réflexion** autour d'un thème lié à la procédure d'asile.



La thématique de la procédure d'asile en Belgique étant un sujet très complexe et compte tenu que tout animateur ne dispose pas forcément de connaissances pointues sur ces matières administratives et juridiques, des questions émises par les participants pourraient rester sans réponse. Dans ce cas, nous invitons l'animateur à orienter vers les ressources compétentes ou à prendre note des questions pour revenir ensuite auprès du groupe avec les informations utiles.



### QUESTIONS POUR L'ANIMATION

- *Que reprenez-vous de l'animation ?*
- *Qu'est-ce que ces échanges vous évoquent ?*
- *Avez-vous d'autres questions ?*
- *Quels sujets souhaiteriez-vous approfondir ?*

# POUR ALLER PLUS LOIN...

En complément des ressources citées dans le guide d'accompagnement, nous vous proposons, dans cette dernière partie, des supports sur lesquels il est possible de s'appuyer pour :

- **approfondir vos connaissances ;**
- **proposer de nouvelles animations thématiques ;**
- **orienter les participants vers les ressources socio-sanitaires et juridiques.**

## Les ressources bibliographiques

- Altermedialab, *Exil : Un autre horizon*, Agence Alter et Ulysse, octobre 2016, [altermedialab.be](http://altermedialab.be)
- Amnesty International :
  - *10 préjugés sur la migration : Arrêtons de croire n'importe quoi !*, janvier 2017, 24p.
  - *Répondre facilement à 10 préjugés sur la migration*, 24p.
- Arbogast L., *La détention des migrants dans l'Union européenne : Un business florissant*, MIGREUROPE, juillet 2016, 64p.
- Baba L., *Clandestins*, éditions Mijade, Belgique, 2009, 189p.
- Caritas International, CIRÉ, Ligue des droits de l'Homme et MRAX, *Centres fermés pour étrangers - État des lieux. Synthèse et recommandations*, CIRÉ asbl, décembre 2016, 28p.
- Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl, *Dossier : Des primo arrivants racontent l'accueil*, in : *Agenda interculturel*, n°334, janvier 2017, pp. 3-23

- CIRÉ :
  - *Ceci n'est pas une crise des migrants - Ceci est une crise d'humanité*, novembre 2016, 40p.
  - *Les centres fermés et les expulsions en Belgique*, septembre 2009, 13p.
  - *Les impacts médicaux et psychologiques de la détention en centres fermés*, février 2009, 9p.
  - *Qu'est-ce qu'un réfugié ?*, mise à jour juin 2016, 32p.
  - *Réfugiés & étrangers. Petit guide anti-préjugés*, 2016, 28p.
- Fedasil, *Rapport 1. Étude sur les besoins des personnes vulnérables avec des besoins d'accueil spécifiques*, Service Étude et politique, décembre 2016, 43p.
- Frontexit, *L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente*, CIRÉ asbl, 28p.
- Jesuit Refugee Service Belgium, *De la détention à la vulnérabilité. Rapport sur les résultats pour la Belgique d'une étude européenne sur la vulnérabilité des demandeurs d'asile dans les centres fermés (Projet DEVAS)*, 68p.
- Legault G. (et collab.), *L'intervention interculturelle*, coll. Pratiques professionnelles, éditions Gaëtan Morin éditeur, Montréal, 2000, pp. 1-39
- Van Der Vennet L., *Détention des enfants en famille en Belgique : Analyse de la théorie et de la pratique*, Plate-forme mineurs en exil, décembre 2015, 104p.

## Les outils pédagogiques

- BK avec le soutien du Centre d'études et de mémoire des migrations subsahariennes (Cemis) et des éditions Vintchore, *Le jeu du migrant*, Belgique, 2016
- CIRÉ, *Sensibilisation : notre boîte à outils*, site Internet - rubrique sensibilisation<sup>2</sup>
- CIRÉ, *Tu veux savoir si j'ai assez souffert pour pouvoir rester dans ton pays ?*, guide pédagogique sur les centres fermés et les expulsions & module d'accompagnement autour du film *Illégal*, 68p.

- CIRÉ, *Kit transit : Kit d'information sur les centres fermés et les droits des personnes qui y sont détenues*, Bruxelles, janvier 2016, 56p.
- Convivial asbl, *Le parcours pédagogique : L'asile pas à pas*, animation, exposition et témoignages
- Croix-Rouge de Belgique :
  - *Chemins d'exil*, BD et cahier pédagogique, tome 1 (public cible : 8-14 ans), tome 2 (public cible : 14-18 ans), 2004-2007
  - *Le carnet de Chico : Regards d'enfants sur le parcours des demandeurs d'asile*, film et fiches pédagogiques (public cible : 5-8 ans), Camera etc., 2007
- Ligue des Droits de l'Homme, *Guide pratique et d'orientation des migrants. Mieux connaître ses droits pour les faire valoir*, 42p. (version guide de poche également existante)
- Lire et Écrire, mallette pédagogique *Statuts de séjour et migrations*, 2014

## Les supports audio-visuels

- Amnesty International, campagne *N'importe quoi ! Lutte contre les préjugés visant les migrants*, capsules vidéo : *Il y a une invasion de migrants en Belgique* et *Les migrants sont des terroristes*, novembre 2016, 30 s <sup>3</sup>
- Bossuroy A., *Dans la peau d'un demandeur d'asile*, documentaire, octobre 2014, 24 min 30 s <sup>4</sup>
- Centre des jeunes et de la culture de Rochefort & Centre d'accueil Fedasil de Ponderôme, *Trajet d'un adolescent afghan*, mars 2016, 2 min 20 s <sup>5</sup>
- CIRÉ, *#Défense de nourrir les préjugés*, micro-trottoir et film, 2016, 1 min 30 et 47 s <sup>6</sup>
- Citizen Reporter et Kot Droits de l'Homme (UCL), *Dans la peau d'un migrant*, article et vidéo, mai 2016, 4 min 20 s <sup>7</sup>
- Croix-Rouge, *Comprendre la procédure d'asile en Belgique*, capsule vidéo, 2017, 4 min 10 s <sup>8</sup>
- Flautre H., *Les pays riches... et toute la misère du monde*, 2012, 2 min <sup>9</sup>
- Masset O. (réalisateur), *Illégal*, Depasse Versus production, Iris productions, Dharamsala, Prime Time, RTBF Belgique-Luxembourg-France, octobre 2010, 1 h 35 min
- MrMondialisation, *Migrants, Mi-hommes ! #datagueule 52*, décembre 2015, 3 min 58 s <sup>10</sup>
- NouvelObs Reportage, Locard Melody, Shariaty Laura, *Dans les yeux d'Ayan, migrant à Paris*, docu-fiction, janvier 2017, 3 min 15 s <sup>11</sup>
- Pirot F., *Eurovillage*, documentaire, avril 2016, 1 h 12 min <sup>12</sup>
- Plate-forme mineurs en exil et asbl RTA, *La procédure d'asile expliquée aux mineurs étrangers non accompagnés*, 2012, 12 min 30 s <sup>13</sup>

3 - amnesty.be

4 - youtube.com

5 - youtube.com

6 - cire.be

7 - citizenreporter.eu

8 - Informations auprès du service Accueil des demandeurs d'asile : service.ADA@croix-rouge.be

9 - dailymotion.com

10 - mrmondialisation.org

11 - www.tempsreel.nouvelobs.com, rechercher Migrant à Paris

12 - Documentaire sur la vie en centre d'accueil et l'attente liée à la procédure d'asile. Bande annonce en ligne.

13 - mineursenexil.be

## Les sites Internet

- Association pour la défense du droit des étrangers (ADDE) - Fiches pratiques : [adde.be/ressources/fiches-pratiques](http://adde.be/ressources/fiches-pratiques)
- Convivial asbl - Mouvement d'insertion des réfugiés : [convivial.be](http://convivial.be)
- Groupe Transit, sous la coordination du CIRÉ, composé de Caritas International, Jesuit Refugee Service Belgium, Ligue des droits de l'Homme, Point d'appui, Service Social de Solidarité Socialiste, Comité Belge d'Aide aux Réfugiés : [cire.be/projets/visiteurs-ong-en-centres-fermes/](http://cire.be/projets/visiteurs-ong-en-centres-fermes/)
- Le retour volontaire : [retourvolontaire.be](http://retourvolontaire.be)
- Les centres d'accueil en images :
  - Fedasil, rubrique Description des centres : [fedasil.be/fr/center](http://fedasil.be/fr/center)
  - Pauline Beugnies, photographe indépendante, novembre 2013 : [paulinebeugnies.com/fedasil](http://paulinebeugnies.com/fedasil)
- Migreurop - Observatoire des frontières : [migreurop.org](http://migreurop.org)
- Myria - Centre fédéral migration : [myria.be](http://myria.be)

*Les liens vers les sites Internet ont été consultés durant le premier trimestre 2017 ; il se peut que certaines adresses aient été modifiées entre-temps.*



Département Accueil  
des Demandeurs d'Asile

Avenue Georges Truffaut 47  
4020 Liège  
+32(0) 84 36 00 82  
service.ada@croix-rouge.be  
www.croix-rouge.be

## Cultures & Santé

Rue d'Anderlecht 148  
1000 Bruxelles  
+32 (0)2 558 88 10  
info@cultures-sante.be  
www.cultures-sante.be



